

INVITATION

**BUDGET 2026
ET
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2035**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les membres de votre conseil d'arrondissement, Madame Stephanie Valenzuela, mairesse d'arrondissement, Madame Émilie Brière, conseillère du district de Côte-des-Neiges, Monsieur Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce, Monsieur Alexandre Teodoresco, conseiller du district de Loyola, Monsieur Sonny Moroz, conseiller du district de Snowdon, et Madame Milany Thiagarajah, conseillère du district de Darlington vous invitent à participer à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce concernant le budget 2026 et le programme décennal d'immobilisation 2026-2035.

Date : mercredi 26 novembre 2025
Heure : 17 heures 30
Lieu : 5160, boulevard Décarie, salle du conseil, rez-de-chaussée

Conformément au deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4) les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget 2026 et sur le programme décennal d'immobilisation 2026-2035.

Au cours de cette assemblée, une période de questions orales et écrites de 30 minutes sera consacrée aux questions des citoyens sur le budget 2026 et sur le programme décennal d'immobilisation 2026-2035 exclusivement. La période de questions orales des personnes présentes sur place, à la salle du conseil d'arrondissement, sera de 15 minutes. La période de questions écrites transmises par voie électronique sur le formulaire Web sera de 15 minutes.

Le temps de parole sera accordé dans un premier temps aux personnes présentes qui se sont inscrites à la période de questions orales. À cet égard, il y aura une période d'inscription de 16 h 45 à 17 h 15.

La période de questions écrites débutera à l'expiration du délai fixé pour la période de questions orales, ou à l'épuisement de la liste des personnes qui se sont inscrites sur place. Les questions écrites seront lues par la mairesse de l'arrondissement ou l'administration. Les citoyens pourront inscrire leur question à même le [formulaire](https://montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace) accessible en ligne sur le site de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, à la section *Conseil d'arrondissement* (montreal.ca/cote-des-neiges-notre-dame-de-grace), jusqu'à 12 h 00, le mercredi 26 novembre 2025. Après cette date, la messagerie ne sera pas consultée et les messages resteront sans réponse.

Fait à Montréal, ce 18 novembre 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Julie Faraldo-Boulet